



Ais je droit a un preavis reduit

Par **MIMIE62**, le **15/01/2008 à 15:30**

BONLOUR JE VIS EN CE MOMENT AVEC MON FUTUR EPOUX ET NOTRE FILS DE 2 ANS NOUS TTENDONS LE DEUXIEME ENFANT LOGEMENT ACTUEL TROP PETIT NOUS AVONS LA POSSIBILITE D AVOIR UN LOGEMENT BCP PLUS GRND ET EN MEILLEUR ETAT LIBRE DE SUITE PUIS JE AVOIR UN A PREAVIS D UN MOIS MERCI COORDIALEMENT

Par **gremilou**, le **15/01/2008 à 20:48**

mimie 62 je suis dans le mm cas que toi j attend un 2em enfant pour avril et je viens de trouvé un logement pour maintenant hors mon contrat dit que j ai 3 mois de preavis .on m a dit que la loi est passer en janvier a 1 mois de preavis pour tout le monde mais je peut pas te confirmer de source sure .J espere que oui.bon courage dans tes demarches rngremilou

Par **Jurigaby**, le **15/01/2008 à 23:52**

Bonjour.rnrnNon, la nouvelle loi n'est pas passée..